



Nos réf:: OG/CV/PB/04/11

Objet: Programme de restauration et d'Entretien

des Cours d'Eau du Bassin de l'Arc

A l'attention des propriétaires des parcelles riveraines des cours d'eau dont l'entretien est prévu durant la période hivernale 2020-2021

Madame, Monsieur,

Je suis heureux de vous informer de la mise en œuvre d'une nouvelle campagne d'entretien de nombreux secteurs du réseau hydrographique du bassin versant de l'Arc. L'objectif de ce programme est à la fois de conserver, valoriser les milieux aquatiques et de réduire le risque inondation.

Comme vous le savez, les travaux engagés sur les cours d'eau par le Syndicat d'Aménagement du Bassin de l'Arc sont complémentaires au devoir d'entretien des propriétaires riverains que vous êtes (article L215-14 du Code de l'environnement) et doivent respecter le cadre de l'intérêt général.

La participation financière des propriétaires riverains n'est toujours pas envisagée. Outre l'autofinancement assuré par le SABA. cette opération est soutenue financièrement par nos partenaires, le Département des Bouches-du-Rhône et l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse.

Sur la base d'un état des lieux prenant en compte l'état des milieux aquatiques, le niveau d'enjeu de protection des personnes et des biens, ainsi que le niveau de perturbations constaté, les cours d'eau ont été découpés en secteurs homogènes pour lesquels un objectif de gestion adapté a été déterminé. Les objectifs de gestion se traduisent par un niveau d'intervention, sachant que les travaux consistent essentiellement à évacuer les embâcles, travailler sur la végétation et sur certains atterrissements.

Ce programme a fait l'objet d'une Déclaration d'Intérêt Général (DIG), en application de l'article L211-7 du code de l'environnement, validée par arrêté inter-préfectoral en date du 30 janvier 2018.

La présente campagne prévoit l'entretien de 8 secteurs de l'Arc et de 29 secteurs d'affluents, représentants un linéaire total de cours d'eau de 73 522 ml. 24 cours d'eau et 16 territoires communaux sont concernés.

La liste de ces secteurs est présentée au verso du présent courrier et un document comportant des précisions et les plans de localisation des secteurs visés, est consultable sur notre site www.saba-arc.fr.

Vous pourrez solliciter tout complément d'information par messagerie à l'adresse suivante : contact@saba-arc.fr, ou joindre mes services et laisser un message au 04 42 29 40 66.

Les interventions seront engagées dès le 30 novembre et devront être achevées au plus tard à la fin du mois d'avril. Nous ne sommes pas en capacité de vous communiquer un planning précis par secteur, car celui-ci est en cours d'élaboration par les trois entreprises mandatées pour l'exécution des prestations. Aussi, pour toute précision relative à la planification, je vous invite à contacter le technicien chargé du suivi de cette opération.

Le bois coupé ou extrait du lit reste votre propriété et il vous appartient de l'évacuer. Les opérateurs ont pour consigne de billonner les bois en longueur d'un mètre, puis de les mettre en tas. Si vous souhaiterez que ces bois soient stockés en grande longueur, je vous demande de bien vouloir nous en informer le plus rapidement possible.

Enfin, ce courrier étant uniquement adressé aux propriétaires des parcelles concernées, je vous remercie de bien vouloir en informer vos éventuels locataires et vous invite à consulter régulièrement notre site où les futures campagnes d'intervention seront annoncées.

Les membres du comité syndical et moi-même vous remercions de l'attention que vous voudrez bien porter à cette communication. Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées. Cordialement

Olivier GUIROU,

Président du SABA

Communes concernées	Tronçons	Cours d'eau	Limites amont	Limites aval	Linéaires (m)	Тур
	Cours Prin	cipal			13517	ml
Trets	A11	Arc	Confluence avec le Vallat des Très Cabrès	Confluence avec le ruisseau de Grenouillet	2872	ZE
Peynier Rousset	A12	Arc	Confluence avec le ruisseau de Grenouillet	Pont de la D56b	3021	ZE
Fuveau, Châteauneuf-le-Rouge	A16'	Arc	Confluence avec Grand Vallat de Fuveau	Amont de la confluence avec ruisseau St Jean	623	IZ
Fuveau, Châteauneuf-le-Rouge	A16"	Arc	Amont de la confluence avec ruisseau St Jean	Confluence avec Vallat de la Grande Bastide	934	VF
Fuveau, Châteauneuf-le-Rouge	A16	Arc	Confluence avec Vallat de la Grande Bastide	Pont du Bachasson CDn96	1491	IZ
Aix-en-Provence	A22	Arc	Pont de l'Arc - CDn8	Canalisation suspendue	1970	ΙZ
Aix-en-Provence	A25	Arc	Pont du chemin de fer	Dernière habitation RD, aval digue de l'olympe	1385	ZE
Aix-en-Provence, Ventabren	A30	Arc	Prise d'eau du canal	Hameau Roquefavour	1221	VF
	Réseau des affluents de la Haute Vallée				30986	ml
Pourcieux	2	Ruisseau des Avalanches	Château de Pourcieux	Arc	1288	II
Pourcieux	2,1	Ruisseau des Avalanches	Lieu dit "Piscart	Château de Pourcieux	433	ΙZ
Pourrières Trets	6,2	Vallon de l'Aubanède	Galerie Lacombe, Canal	Route D6b (La scie à l'eau)	1995	I
Trets	8	Ruisseau de Ste Catherine	Point 265	Arc	2281	ı
Trets	9	Ruisseau de L'Espase	Lieu dit "Ste Catherine"	Arc	1815	I
Trets	11,3	Vallat de Bourdin	Lieu dit "la Font de Tuile"	Chemin de Bourdin	1856	IZ
Trets	12	Ruisseau de la Gardi	Pont de la D6	Arc	2308	IZ
Trets	14,9	Vallat du Bout de Nice	Amont du "Bout de Nice"	Confluence avec le vallat de la Tuillière	1438	IZ
Peynier	18	Ruisseau de l'Audiguier	Peynier : lieu dit "Le Cabaret"	Arc	2178	IZ
Peynier	20	Ruisseau de la Foux	Confluence Vt du Puits de l'Auris et Badarusse	Arc	2244	IZ
Peynier	20,1	Ruisseau de la Badarusse	Lieu dit "Ste Croix"	Confluence Vallat Puits de l'Auris	1940	IZ
Rousset	22	L'Aigue Vive	Confluence Ruisseau du Défend	Arc	2436	IZ
Châteauneuf-le-Rouge	25,4	Vallat de Fonjuane	Confluence Ruisseau des Bannettes	Confluence Ruisseau de la Gallinière	1042	IZ
Gréasque St Savournin	27,3	Le Grand Vallat de Fuveau	Hameau "L'Adresch et perrusson"	Pont de la D46a	2046	IZ
Fuveau	30	Vallat des Louvas	Pont de la Voie ferrée	Arc	1587	IZ
Meyreuil	32,3	Ruisseau de la Mole	Amont du quartier "la Mole"	Confluence Ruisseau de la Marine	2415	IZ
Fuveau, Meyreuil	32,4	Ruisseau de la Roquette	Chemin de Meyreuil à Fuveau	Confluence ruisseau la Mole	1684	IZ
	Ρός α ου da	s affluents du Pays d'Aix		ia iviole	29019	ml
Aix-en-Provence	40,11	La Torse	D63c	Confluence Prignon	3812	17
Gardanne	44,4	Vallat de Cauvet	Plan d'Arles	Lycée, partie	2510	IZ
Aix-en-Provence	47	/ Les Molx La Jouine	Confluence Petite Jouïne	souterraine Confluence avec Arc	1369	1
Cabriès	47,1'	Le Grand Vallat	/ Grand Vallat D60	D9	1812	ZE
Aix-en-Provence	47.10	La Petite Jouïne	D9	Confluence avec le Grand Vallat	1112	ı
Aix-en-Provence	47,11	La Petite Jouïne	Chemin de Saint-Hilaire	D9	2913	IZ
Aix-en-Provence	47,11	Ruisseau de Saint-Hilaire	Chemin de Saint-Hilaire	Confluence avec	1642	ı
Aix-en-Provence,	47,12	La Petite Jouïne	Vallon de l'Huguenot	Passage chemin	2557	II
Bouc-Bel-Air Bouc-Bel-Air, Cabriès	47,16	Vallat de Rans	D6	de Saint Hilaire Confluence avec Grand Vallat	3864	IZ
Bouc-Bel-Air	47,2	Vallat de Pibou	La Sèbe	Grand Vallat Confluence Babol	2862	IZ
Bouc-Bel-Air	47,3	Vallat de Babol	Confluence Mourgues	Confluence Pibou	1385	IZ

Nombre de secteurs : 37 Linéaire total : 73 522 ml

Légende : IZU
IL
IP
ZEC
VPN

Intervention type Zone Urbaine
Intervention Linéaire
Intervention Ponctuelle
Intervention en Zone d'Expansion Stratégique
Valorisation du Patrimoine Naturel et des zones humides

Afin de correctement visualiser les limites de ces secteurs, consultez les plans sur le site www.sabaarc.fr